Fête du village 17 et 18 SEPTEMBRE

Souper dansant Manèges Vide-grenier Feux d'artifices



Mamirolle ACTU

N°21 – Juillet – Août - Septembre 2016

L'Amicale des Parents d'Flèves

L'Amicale des parents d'élèves est une association Loi 1901, créée en 1982 pour aider au financement des projets scolaires de l'école de Mamirolle afin de minorer le coût des sorties scolaires supporté par les parents.

Au cours de toutes ces années, des actions ont été mises en place pour récolter de l'argent. Certaines ont été organisées de nombreuses fois tel le loto, puis ont laissé la place à d'autres manifestations. A l'heure actuelle, les principales manifestations organisées par l'Amicale sont le vide-grenier en mai au GRATTERIS, la kermesse de l'école en juin et la récolte de papiers tout au long de l'année.

En 2015-2016, l'Amicale a subventionné pour 5 400 € de projets, soit 2 spectacles en totalité, les bus pour les sorties aux Jeunesses Musicales de France à BESANÇON et une partie de la sortie des maternelles aux jardins à ARC-ET-SE-NANS, la sortie des primaires au FRAC et en bateau-mouche.

L'action « phare » de l'Amicale est la récolte de papiers. Elle s'effectue tous les samedis matin de 10 h 00 à 11 h 00 dans le local à côté des kinés, rue de Meloux. Les papiers récupérés sont mis en palette et revendus à une entreprise



de Pontarlier qui les utilise comme matière première pour fabriquer, entre autres, des plaques de faux-plafond. Nous récoltons tous les vieux journaux, les pubs, les catalogues, les annuaires... Il suffit de venir aux horaires de permanence pour déposer vos papiers. Cette action est essentielle : elle est bénéfique pour notre environnement, avec le recyclage des déchets, et ne

coûte rien aux dépositaires. Evidemment, peut-être plus que pour nos autres actions, elle nécessite des bénévoles pour assurer ces permanences hebdomadaires. Je tiens à remercier Fred qui est un fidèle de ce rendez-vous.

Cette année, l'association de théâtre de Mamirolle « A Vos Masques » a donné

une représentation au profit de l'Amicale courant mars ce qui nous a permis de récolter 847 €, je tiens à remercier l'ensemble de la troupe d'avoir choisi de jouer pour l'Amicale et les spectateurs d'avoir assisté à la représentation.





Durant l'année scolaire 2015-2016, l'Amicale comptait une vingtaine de bénévoles, la présidence est assurée par Anne HONOR, la trésorerie par Elise EYBERT et le secrétariat par Bérénice IBLED. Nous sommes une équipe de bénévoles exclusivement féminine, dynamique, joviale et opérationnelle!

Bien sûr, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues féminines ou masculines pour nous aider. Si vous souhaitez « voir » ce qu'est l'Amicale et éventuellement nous prêter main-forte, nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 29 septembre à 20 h 30, salle de l'ancienne mairie de Mamirolle; surtout n'hésitez pas, cela n'engage à rien...

Je tiens également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent efficacement tout au long de l'année au sein de l'Amicale et leurs familles qui sont souvent mises à contribution, les Municipalités et le Sivos qui nous soutiennent et les diverses associations du village qui nous aident notamment par le prêt de matériel.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants, parents et enseignants et à bientôt à l'Amicale, soit en tant que bénévoles ou participants aux manifestations.

Anne HONOR, Présidente de l'Amicale des Parents d'Elèves

Sommaire: Conseils municipaux des 26/05/2016 et 29/06/16 - Etat civil — Installation multisports à l'Ecole - Chèque à Prader Willi - Info radar - Forum des Associations – Diplômes de secourisme - L'ESM Handball – Neurotonic – Ludothèque – Bébé-Livres – Fête de la musique – Fédéral de tir à l'arc – Au fil des Chants – Représentation spéciale copains – Récompense concours écriture – Adieux de Lulu – Horaires bibli – Fédéral TIR à l'arc – Le tri se simplifie – Collecte mobiles usagés – Sombr'Saï Café – Sortie du CMJ – Agenda.

Conseil municipal du 26 mai 2016

Subventions aux associations

Budget 2016

Anciens Combattants	180€
Club des retraités	500 €
Comité d'animation	1500 €
Association de théâtre A vos masques	150 €
Association Familles Rurales de Mamirolle	1800€
AFR – Bibliothèque	2200€
Association des Donneurs de Sang	80 €
Fédération des Amis des Maisons de Retraite.	100€
Foyer socio-éducatif du collège de Saône	600€
Accueil Familles Pergaud	80 €
ASSM Football	2000€
Karaté Club de Mamirolle	450 €
Association Sportive et Culturelle <i>La Mancine</i>	1600€
Entente Saône Mamirolle Handball	2300 €
Tennis Club de Mamirolle	800€
Thaï Boxing Club	250 €
ASC La Mancine Tir à l'arc	500 €
Total :	15090€

Les Francas du Doubs

Approbation du compte d'exploitation 2015 des FRANCAS du Doubs, Contrat Enfance Jeunesse, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 205 132,94 €.

Schéma départemental de coopération intercommunal (S.D.C.I.)

Le Préfet du Doubs a arrêté le 14 avril 2016 le projet de modification de périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (C.A.G.B.). Ce projet propose une extension du périmètre communautaire à 72 communes, soit 19 2042 habitants.

Ainsi, le SDCI étend le périmètre de la CAGB aux communes de SAINT-VIT, POUILLEY-FRANÇAIS, VELESMES-ESSARTS, ROSET-FLUANS, BYANS-SUR-DOUBS, VILLARS-SAINT-GEORGES, CUSSEY-SUR-L'OGNON, GENEUILLE, CHEVROZ, DEVECEY, BONNAY, MEREY-VIEILLEY, VIEILLEY, VENISE, PALISE. Le conseil municipal formule un avis favorable sur le SDCI concernant l'extension du périmètre de la CAGB.

Forêt: achat de la parcelle A n°129

M. Marcel CUINET a informé la commune de son intention de vendre la parcelle située *A Chevessier*, cadastrée section A n°129 d'une superficie de 1 ha 50 a 80 ca. Cette parcelle étant contigüe à la parcelle communale A n°181 et son acquisition présentant un intérêt pour la commune, le conseil municipal décide de faire valoir son droit de préemption et d'acquérir cette parcelle.

Informations diverses

Mise à disposition d'éthylotests

Des éthylotests électroniques sont mis à disposition gratuite des associations utilisatrices de la salle des fêtes et de la salle annexe avec signature d'un contrat rédigé à cet effet.

Accord gratuité de la salle des fêtes

- Le 12/05/2016 : conférence de l'ENIL.
- Le 25/06/2016 : 25 ans de l'ESM Handball.

Accord gratuité de tables et de chaises

Le 28/06/2016 : Sombr'Saï Café, fête de la musique.
 Achat de petits matériels

Pour la salle des fêtes, achat d'un coupe pain, de paniers à verres et de limonadiers auprès de la SA BERSOT pour un montant de 1 042,62€ TTC.

Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement 2017

Le recensement des habitants de Mamirolle aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. M. COPPOLA Ernest a été désigné par arrêté municipal comme coordonnateur communal.

Demandes de subvention

Achat d'un désherbeur thermique à mousse

Le conseil municipal décide d'acquérir un désherbeur thermique à mousse à la société Weedingtech pour un montant de 35000 € HT. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre des aides apportées aux actions visant à la réduction ou à la suppression de l'usage des pesticides en zones non agricoles. Le plan de financement est le suivant :

	Taux	Montant HT
Agence de l'Eau	80%	28 000€
Fonds propres	20%	7 000€

Travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'éclairage public

Le coût de ces travaux s'élève à 24189.92 € HT. Ils peuvent être subventionnés par le SYDED à hauteur de 44.8%. Le conseil municipal mandate le maire pour déposer un dossier de demande de subvention auprès du SYDED suivant le plan de financement suivant :

	Taux	Montant HT
SYDED	44.8%	10 325,64€
Fonds propres	55.2%	13 864,28€

Urbanisme

Soumission des clôtures à déclaration préalable

La réforme du permis de construire applicable depuis le 01/10/2007 a modifié les conditions dans lesquelles les clôtures pouvaient être assujetties à autorisation au titre du code de l'urbanisme. Ne sont soumises à autorisation que les clôtures localisées dans des sites protégés au titre des sites et monuments historiques et dans les périmètres préalablement définis par le PLU comme devant être protégés. Comme le code de l'urbanisme en prévoit la possibilité, le conseil municipal décide de soumettre à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal l'édification des clôtures, en application de l'art. R.421-12 de ce code.

Décision de déclaration préalable

- Bruno GAGNIER, construction d'un abri de jardin non fermé accordée le 09/05/2016.
- Adrien AUDY, construction d'un abri de jardin et d'une clôture à claire-voie accordée le 09/05/2016.
- Yves TRIBOUT, construction d'un abri de jardin accordée le 24/05/2016.

Dépôt de déclaration préalable

- Région Bourgogne Franche-Comté, modification d'abri pour une cuve de nettoyage HTLA existant.
- Nicolas GRANDCLEMENT, édification d'une clôture et pose d'un portail coulissant.

Dépôt de permis de construire modificatif

 Maisons CONTOZ/M. GIRADIN et Mme BOSCHKO, construction d'une maison d'habitation: modification de la surface, de son accès et de son implantation.

Dépôt de certificat d'urbanisme d'information

- Me André COMPAGNE, section AH n°234.
- Me Marie-Claude BIDEAUX, section AE n°29.
- Me Nicolas PETIT, section AH n°13.

Dépôt de certificat d'urbanisme opérationnel

Me Christian ZEDET, section AH n°210.

Déclaration d'intention d'aliéner

- Me Bernard PHILIPPE, Lot n°1 du lotissement CHAUVIN- section AD n°213, refus de préempter.
- Me Marie-Claude BIDEAUX, section AE n°75, refus de préempter.
- Me Nicolas PETIT, section AE n°13.

Conseil municipal du 29/06/2016

Aide à l'accès à la propriété

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession à la propriété, instauré par la CAGB par délibération du 26/06/2014, le conseil municipal accorde à M. et Mme DI PINO Alexandre et Sophie, pour le financement de la construction d'une maison d'habitation au Lotissement « La Vye de Gennes », une subvention de 1000 €.

Indemnités de gardiennage des églises communales

Le conseil municipal décide de verser une indemnité à l'Abbé Joseph DEMEUSY de 119.55 € pour le gardiennage de l'église communale.

Convention de mise à disposition des services techniques

La convention de mise à disposition des services techniques de la commune pour la réalisation des travaux de signalisation (marquage au sol de la voirie de LA CHEVILLOTTE) définit les travaux de marquage au sol à réaliser ainsi que les modalités de règlement de cette prestation. Elle est renouvelée pour trois ans.

Signature du protocole « participation citoyenne » avec l'Etat

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance, le Maire a décidé d'adhérer au dispositif « participation citoyenne ». Un protocole précisant les modalités opérationnelles de mise en œuvre a été rédigé par la Gendarmerie. Ce dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance, accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué de plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Le conseil municipal autorise le Maire à signer ce protocole.

Urbanisme

Décision de déclaration préalable

- Région Bourgogne Franche-Comté, modification d'abri pour une cuve de nettoyage HTLA existant : accordé le 02/06/2016.
- GRANDCLEMENT Nicolas, édification d'une clôture et pose d'un portail coulissant, accordé le 15/06/2016.
- BOUDET Rémi, construction d'un abri de jardin en bois de 12 m², accordé le 21/06/2016.

Dépôt de déclaration préalable

 LITZELMANN Franck, construction d'un abri de jardin en bois d'une surface de 10.36 m².

Décision de permis de construire modificatif

Maisons CONTOZ/M. GIRARDIN et Mme BOSCHKO, construction d'une maison d'habitation: modification de la surface, de son accès et de son implantation, accordé le 02/06/2016.

Retrait de permis de construire

- SAS Maisons CONTOZ/MAGLOIRE Raphaël, construction d'une maison d'habitation de 94 m², arrêté de retrait du 02/06/2016.
- SCI PVD Foncière, extension d'un bâtiment industriel existant de 450 m², arrêté de retrait du 17/06/2016.

Dépôt de permis de construire

 Maisons CONTOZ/M. AYMONIER et Mme CHO-PARD, construction d'une maison d'habitation de 137 m².

Certificat d'urbanisme opérationnel

 Me Christian ZEDET, Section AH n°210, CU positif établi le 06/06/2016.

Déclaration d'intention d'aliéner

Me KLEBER, section AD n°13, refus de préempter.

Etat civil

Naissance

Le 22/05/2016 : Lucile SCHOEB
 Le 26/05/2016 : Mathilda JOBARD
 Le 27/05/2016 : Léon TOURNOUX

Le 28/06/2016 : Cïana PETER

Décès

Le 06/05/2016 : Bernadette JACQUIER, née en 1925

Le 12/05/2016 : Georges BARTHOD, né en 1948

Le 10/06/2016 : Emile Arthur TALMONT, né en 1925

Le 25/06/2016 : Jules Augustin GIRARDET, né en 1924

Installation multisports à l'Ecole

Cet été, un complexe multisports a été installé dans la cour de l'école élémentaire pour permettre des récréations ludiques et apaisées. Il sera à disposition également de l'école maternelle et des Franças.



Chèque remis à l'association Prader Willi, parrainée par Lilian Renaud

Le montant du chèque remis en juin 2016 par Jean-Pierre GAULARD, Solange CORDIER et Camille ME-RAT est de 3100 € suite à la journée « Mamirolle fait son show » qu'ils avaient organisée conjointement. Une belle somme qui aidera à la recherche sur cette maladie génétique qui se traduit par une hypotonie, des troubles alimentaires et du comportement.

Remise des diplômes de secourisme



Le 27 juin dernier a eu lieu la cérémonie de remise des brevets de secourisme à la vingtaine de personnes qui ont suivi les cours de secourisme en 2015-2016. 3 sessions ont été offertes par la Commune et les cours ont été dispensés par les Sapeurs-Pompiers, dont Noëlle André, adjudant et monitrice de secourisme.

Info radar

11 200 véhicules ont été enregistrés en seulement 15 jours, du 11 au 27 juin, dans la rue du six septembre, dans le sens sortant, avant le stop.

- 3 844 véhicules en vitesse excessive soit 34% qui pourraient être sanctionnés!
- 3 102 véhicules avec une vitesse comprise entre 50 et 60 km/h, soit 27,70 % seulement...
- 742 dépassent 60km/h, voire 80 ou 90 km/h ce qui semble inconcevable pour cette portion de rue de quelques centaines de mètres! La vitesse maximale enregistrée étant de 114 km/h!

Comment qualifier les auteurs de ces excès ? D'irresponsables ? De délinquants routiers ?

Ernest Coppola

03/09/16 : Forum des associations



Le forum des associations est organisé par la commune à la salle des fêtes, le samedi 3 septembre 2016 de 10h00 à 12h00. C'est l'occasion de découvrir toutes les associations présentes sur la commune et de s'inscrire ou se réinscrire aux activités proposées. La matinée se terminera par le verre de l'amitié

offert par la Commune, après l'accueil des nouveaux arrivants et nouveau-nés.

Le 03/09/16, rendez-vous également :

Avec L'ASC La Mancine

- Au Forum des associations à la salle des Fêtes à partir de 10h00;
- Aux Portes Ouvertes de l'association, au gymnase de Mamirolle, de 16hoo à 18hoo.

Venez découvrir nos activités, rencontrer les responsables et les animateurs de l'association.

Des places sont disponibles dans les sections Jeunes, Poussines et Poussins. Dans les sections poussines, jeunesse, aînées et pupilles, les inscriptions sont limitées en fonction de l'encadrement.

Reprise des activités le 13/09/16 pour les garçons et le 14/09/16 pour les filles.

Vous vous intéressez à l'activité de votre enfant. Vous avez envie de faire partie d'une équipe sympathique et conviviale, vous voulez partager une de vos compétences, alors pourquoi ne pas nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information sur les horaires, les formations et le calendrier.

D'avance nous vous en remercions.

Le président, Denis Rognon et son équipe

Avec l'ESM Handball

 Rencontres au Gymnase de SAÔNE entre familles, entraîneurs et dirigeants.

L'ESM Handball, un petit club qui a tout d'un grand!

À l'ESM Handball, toutes les énergies sont mobilisées pour faire que l'on s'y sente bien, que l'on prenne plaisir à venir encourager les équipes à domicile, à les accompagner à l'extérieur en créant des



manifestations génératrices d'échanges et de lien social, en créant des événements. Bref, c'est un petit club qui a tout d'un grand et peut être même plus : une « grande famille » où tout le monde est le bienvenu!

L'ESM en quelques chiffres :

Pour la dernière saison, ce sont **275 licenciés** accueillis dès l'âge de 7 ans, dont 180 enfants de moins de 18 ans, **20 équipes** engagées dans les meilleurs championnats départementaux et régionaux. **Une équipe senior filles** qui évolue dans le premier niveau de championnat national (National 3).

Pour l'encadrement de ces équipes, 18 bénévoles don-



nent de leur temps chaque week-end pour les compétitions et deux à trois fois par semaine pour assurer les séances d'entraînement.

Des bénévoles de plus en plus pro: Tous peuvent bénéficier du soutien technique et des formations dispensées par Guillaume CHAVENT, salarié du club depuis novembre 2015, pour organiser, structurer l'accompagnement et la progression des équipes. Plusieurs d'entre eux passent le cap de la formation au sein du comité départemental pour accéder aux premiers niveaux d'entraîneurs.

Des partenaires locaux et des parents investis qui aident à l'équipement des joueurs en sponsorisant des tenues de compétition ...

Pas de match sans arbitre: chaque année, c'est une quinzaine de jeunes arbitres qui sont sensibilisés, formés à cette activité et qui officient sur les rencontres à domicile. Ces formations sont dispensées par les arbitres plus expérimentés et qui exercent à des niveaux supérieurs: 2 nationaux, 1 inter-régional et 1 régional.

L'ESM, c'est une **association locale** investie dans la vie de nos villages : quatre interventions par semaine pour animer un atelier découverte de l'activité dans le cadre des temps d'activité péri-éducatifs (TAP) des communes de Saône, Mamirolle et Gennes et plus encore, avec des rendez-vous tout au long de l'année :

- La journée « de rentrée » le samedi 3 septembre de 14 h oo à 24 h oo au gymnase de Saône pour favoriser les échanges entre les familles, les entraîneurs et les dirigeants.
- Le ramassage des pommes par les catégories qui souhaitent s'y investir, pour en faire du jus pressé à Étalans qui sera servi aux goûters d'après match.
- La traditionnelle vente de saucisses nécessaire à l'équilibre financier du club.
- Le tournoi de Noël mélangeant licenciés et non licenciés, adultes et enfants dans un tournoi très amical.
- Le souper dansant début février,
- Les ESM Awards de fin de saison récompensant coaches, joueurs, arbitres, râleurs, boudeurs ... de l'année.

Et toute la saison, l'organisation des week-ends de compétitions à domicile sur les gymnases de Saône et de Mamirolle.

Tous ces événements font qu'il fait bon à l'ESM Handball!

Des projets de développement pour la rentrée 2016-2017, avec :

- La mise en place d'une activité d'éveil pour les enfants de 3 à 5 ans, le samedi matin à Saône.
- Une activité « handfit » pour les plus grands, au gymnase de Mamirolle, durant la pause déjeuner de midi.

Pour tout renseignement, une seule adresse : esmlicences@gmail.com

Les dirigeants de l'ESM Handball

Neurotonic remue les méninges!



Un groupe d'une dizaine de personnes, de plus de 55 ans, se réunit un jeudi tous les 15 jours, de 9 h à 11 h, salle 2 de l'ancienne mairie, de septembre à Pâques, pour entretenir sa mémoire, c'est le groupe NEURO-TONIC.

En effet, arrivé à un certain âge, s'il est bon de faire du sport ou de la gymnastique et de surveiller son alimentation pour être en forme, il ne faut pas négliger sa tête, sa mémoire. C'est dans cette optique que, en 2009, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) avait proposé l'atelier « PAC Eurêka » aux personnes de plus de 55 ans, atelier qu'elle a animé pendant un an. L'année suivante, le groupe a fonctionné grâce à un classeur d'animations mis à disposition par la MSA.

Ensuite, le groupe NEUROTONIC a perduré en autonomie. Chaque participant recherche des exercices divers et les propose aux autres membres du groupe et, ensemble, ils font du « remue-méninges » dans une ambiance solidaire et bienveillante.

Les exercices variés et ludiques sont de différents types: Culture générale, orthographe, logique, sciences naturelles, histoire, géographie, orientation, mathématiques, jeux tels Time s'up ... L'objectif est de développer la confiance en soi, la sociabilité et les différentes sortes de mémoires.

Plus de renseignements et inscriptions (10 €/an) auprès d'Agnès BAURAND, tél. 06 33 46 87 00.

FM

Ludothèque « La Toupie »



La ludothèque La Toupie est à Mamirolle le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9hoo à 11h3o, salle du périscolaire.



Nous accueillons les enfants avec les parents ou leur assistantes maternelles pour découvrir nos espaces de jeux riches et variés : jeux d'éveil, jeux de construction, d'assemblage, espace symbolique à thème : La Banquise, la Ferme, les Indiens, ... et jeux de société pour les plus grands.

2200 jeux sont disponibles à la location.

Les enfants de l'école maternelle en profitent également en début de matinée. Ils louent régulièrement des jeux pour prolonger le jeu à l'école.

Les deux premières séances de découvertes sont gratuites. Venez essayer!

Retrouvez toutes les informations de la ludothèque : actualités, planning, catalogues, tarifs, sur notre site internet :

http://www.famillesrurales.org/ludotheque_doubs/

Aurélien LE BORGNE, Responsable Ludothèque

Bébé-livres, ça s'en va et ça revient...

Le 21 juin 2016, l'atelier Bébé-Livres a fêté la musique à sa façon. Tout le monde a joué le jeu : parents, nounous, grandsparents. Divers instruments de musique et tout ce qui peut émettre un son a été sollicité : maracas, tambours, guitares, bâtons de pluie, postes de radio, harmonica, et même



les assiettes de cuisine et les cuillères étaient de la partie! Les fausses notes se sont mêlées aux chants et aux danses ; les éclats de rire ont fusé de toutes parts. Tous les âges se sont défoulés. Ce mardi, la bibliothèque

s'est transformée en véritable « boîte de jour »! Pour autant, les animatrices n'ont pas oublié les traditionnelles lectures, comptines et jeux de doigts, mais autour du thème de la musique. À cette occasion, les enfants ont découvert des musiques pour chanter, danser, dormir, rêver etc.

Par ailleurs, en compagnie des enfants et des animatrices, Léon le hérisson, la mascotte de Bébé-Livres, a dit au revoir non sans émotion à ceux d'entre eux en âge de rejoindre l'école maternelle. Ensemble, ils ont bu et mangé à la fin de la séance.

Venez découvrir à la rentrée l'atelier Bébé-Livres à la bibliothèque « Ma Bulle » 2 mardis par mois, de 10h30 à 11 h30, nous accueillons les bébés accompagnés de leurs parents ou nounou jusqu'à l'entrée en classe maternelle pour une découverte ludique et sensorielle des livres.



L'objectif est de stimuler l'imagination, le goût des images et de la lecture. Les jeux de doigts proposés par les animatrices sont un support privilégié pour favoriser la compréhension orale et amorcer le préapprentissage de la lecture.

Adeline, Aline, Annie et Esther attendent une foule de bébés à la rentrée de septembre ; venez, l'ambiance est assurée!

Esther SANSEIGNE

Fête de la musique réussie



Initialement prévue sur le parking de la Mairie, la fête de la musique a eu lieu à la salle des fêtes le 18/06/16.

Les organisateurs, le Sombr'Saï Café, la municipalité, ont adhéré à l'idée lancée par Philippe BERGEZ de revenir à une fête de la musique traditionnelle en invitant tous les musiciens volontaires, débutants, amateurs ou plus confirmés à participer.

Un grand merci à toutes les personnes venues nombreuses pour soutenir les musiciens, bravo à tous les participants et surtout aux plus jeunes :

Manon BERCOT, Léonie PANCHER, Rose EME, Gaëtan MOISE, Marie et Camille HONOR.

Il convient de remercier, tout particulièrement, Emmanuel HONOR pour la préparation de cette soirée, Daniel COPPOLA et Jacques BERCOT pour la mise à disposition de leur matériel musical ainsi que la mairie pour le prêt de la salle des fêtes.

Ernest Coppola

Chorale « Au Fil des Chants », la reprise



La saison 2015-2016 s'est terminée le 19 juin dernier par un concert à l'église de Mamirolle au cours duquel la chorale Au Fil des Chants a reçu l'ensemble de jazz/swing Blue Skies de Besançon.

Un public nombreux et chaleureux a pu, à cette occasion, apprécier le travail fourni sous la baguette de Marie-Line AUBRY le nouveau chef de chœur.

Après deux mois de vacances bien méritées, la reprise des répétitions est programmée pour le

Mardi 13 septembre à 20 H 00 à l'ancienne mairie - 2, rue de l'église à Mamirolle.

Quelques places (hommes ou femmes) sont encore à prendre au milieu des choristes de l'an dernier. Ceux-ci vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance chaleureuse. Les premières séances vous permettront de vous essayer au chant et de voir si le répertoire proposé (chansons contemporaines et modernes) vous convient.

La non connaissance de la musique n'est pas un obstacle. Bonne humeur et assiduité sont les atouts qui vous permettront de vous fondre dans ce groupe de passionnés.

Si vous le désirez, vous pourrez obtenir des renseignements au forum des associations de Mamirolle ou en téléphonant au 03 81 60 33 03 ou au 06 88 01 95 57.

Alain BASTAERT

Représentation spéciale copains



l'école élémentaire de MAMIROLLE, l'atelier-théâtre enfants de Familles Rurales a donné en représentation spéciale, au gymnase, son spectacle de fin d'année composé de 4 saynètes, le 01/07/16, pour le plus

grand plaisir de leurs petits camarades. Il était question de princesses, de sorcières sur internet, de bagarres et de la 6^{ème}...

De l'aveu de leur professeur, Nicole RIVIER, comédienne, les jeunes acteurs avaient le trac de jouer devant leurs camarades mais tout s'est bien passé et ils ont suscité quelques

L'atelier-théâtre enfants, c'est 2 heures tous les 15 jours, le mercredi après-

midi, à la salle des fêtes de Mamirolle.

par l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques).

Le 29 juin, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de M. Jean-François CHANET, recteur de l'académie de Besançon, de Mme Monique MAR-TIN, Présidente de l'AMOPA du Doubs, des familles et des enseignants, Chantal STRIBY et Marc ROBALDO.

Souhaitons aux lauréats, Lyah ARGENTINO, Hortense SUSSOT, Coralie REGNAUD et Antonin MOYSE un bel avenir littéraire.

Chantal STRIBY

Les adieux de Lulu à la maternelle



Vendredi 1er juillet, Lulu MARGUIER, ATSEM à l'école maternelle de Mamirolle depuis 2002, a invité les enseignants du groupe scolaire de Mamirolle, les élus, quelques ex-enseignants, des amis, ses enfants et petits-enfants pour fêter son départ en retraite. Après les discours de M. HUOT, Maire de Mamirolle et de Mme SAPOLIN, Directrice de l'école maternelle, Lulu a évoqué sa carrière... elle a calculé que depuis 42 ans, entre Nancray et Mamirolle, elle s'est occupée de près de 1 200 enfants... Ce qui n'est pas rien!

C'est avec soulagement qu'elle accueille ce passage à la retraite car elle est fatiquée (quelques problèmes de dos), mais aussi avec une pointe de nostalgie, les enfants et ses collègues vont lui manquer... Désormais, elle va, entre autres, pouvoir se consacrer à ses 8 petits enfants... Ci-dessous, Lulu avec 7 d'entre

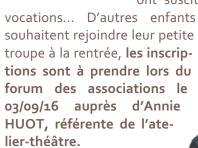


merci pour tout le travail accompli.

FM

A l'initiative de Mme BOURASSEAU, Directrice de





FM

Des écrivains en herbe...



C'est avec une grande émotion que quatre élèves de l'école élémentaire de Mamirolle ont été récompensés au Rectorat de Besançon.

Ces enfants des classes de CM1 et CM2 avaient participé à un concours d'expression écrite intitulé « Défense et illustration de la langue française » organisé

La Mancine et les Gâs de la Vallée d'Ornans, un binôme sur le podium



Pour une première organisation d'un **Fédéral de Tir à l'Arc les 25 et 26 juin 2016,** les deux associations peuvent être satisfaites. Sur le plan sportif, La Mancine obtient un premier trophée pour Manon FAVIN, 2^{ème} sur 13 en Benjamine, Valentin JEANNEROD, 3^{ème} sur 19 en Cadet, Patricia LECHINE, 2^{ème} sur 15 et Sébastien BONNET avec Mickaël TAILLARD en binôme arc à poulie décrochent la 3^{ème} place sur 170.

Mais les grands vainqueurs de cette compétition, ce sont les bénévoles des deux associations qui ont œu-



vré depuis des mois afin de réussir ce challenge. Que ce soit pour le matériel, la restauration et le service de 1000 repas, l'accueil des associations, la buvette et les parkings.... Leur implication était totale pour recevoir les 32 associations représentées par 327 archers.

C'est également le fruit d'une collaboration étroite et amicale entre les présidents des associations, Gérard COULET pour les Gâs de la Vallée d'Ornans et Denis ROGNON pour La Mancine entourés de tous les membres des deux clubs, dont Marie-Pierre MENIE et Patrick LECHINE pour la partie compétition. Nous en retirons une très grande richesse, un grand plaisir d'avoir côtoyé à cette occasion des personnes fantastiques, qui ont accompli un travail remarquable avec une complémentarité qui a permis d'être efficace tout en se faisant plaisir, c'est ce que nous garderons en mémoire de cette aventure collective.

Les Municipalités nous ont aidé également en mettant à notre disposition les structures adéquates et par leur présence lors du palmarès.

Denis ROGNON, Président de La Mancine

Petit résumé en image du Fédéral de tir à l'arc



Le tri se simplifie

Afin d'améliorer le recyclage de déchets, le Grand Besançon, responsable de la collecte des déchets, fait évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre bac de tri, tous les emballages en plastique : bouteilles, bidons et flacons – que vous triez déjà + les pots + les barquettes + les boîtes + les sachets et films en plastique avec vos autres déchets recyclables (emballages en métal, en carton, briques alimentaires et papiers).



Quelques exemples : les pots de yaourt ou de crème, les barquettes de salade ou de fruits, les boîtes de glace, les sachets de pain de mie, les films qui entourent les packs d'eau ou de lait...

Le centre de tri, géré par le SYBERT¹, a été modernisé pour trier ces nouveaux matériaux. Grâce à de nouvelles solutions techniques il est possible aujourd'hui de recycler et de valoriser plus.

A noter: le Grand Besançon fait partie des premières collectivités à s'engager, dans le cadre d'un programme national soutenu par Eco Emballages, dans ces nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en plastique qui devraient être généralisées en France à l'horizon 2022.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, tout en diminuant le poids de votre bac gris (déchets résiduels).

Engageons-nous, trions plus!

Collecte des mobiles usagés, un geste solidaire et utile

Votre Commune s'engage avec l'Association des Maires Ruraux du Doubs et Orange pour la collecte de mobiles et



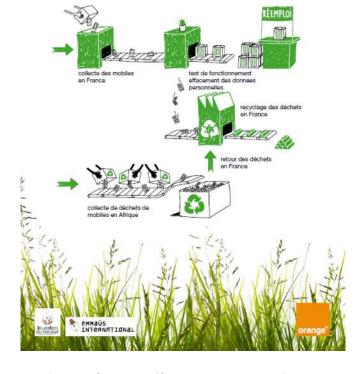
chargeurs usagés (toutes marques et opérateurs). Un collecteur est à votre disposition au secrétariat de mairie.



La collecte de mobiles remplit plusieurs objectifs. En plus de préserver l'environnement, elle permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique. Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à **Emmaüs International** qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique.



en déposant votre ancien mobile dans cette boite, vous pouvez lui donner une seconde vie facile pour vous, utile pour tous



Le dispositif est **entièrement** pris en charge par Orange : livraison et enlèvement du collecteur Orange-Emmaüs, tri des mobiles, tests, effacement des données personnelles, reconditionnement. Ces opérations sont réalisées par les Ateliers du Bocage, entreprise d'insertion membre d'Emmaüs.

Les mobiles reconditionnés sont revendus dans les pays émergents où le marché de l'occasion ne cesse de

¹*SYBERT* : syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets

²Eco Emballages: assure le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers

croître. L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International.

Les mobiles qui ne fonctionnent plus sont recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

Les bénéfices réalisés à l'issu du recyclage des mobiles en France sont versés à Emmaüs International. L'ONG utilise ces fonds pour créer, en partenariat avec Orange, des ateliers de récupération de déchets de mobiles dans différents pays d'Afrique.

100 000 mobiles collectés en France permettent de financer :

- 4 emplois d'insertion en France
- l'ouverture d'un atelier de récupération en Afrique
- et la création de six emplois locaux.

Renseignements: http://collecte-mobile.orange.fr/

Rappel des horaires de « Ma Bulle », bibliothèque de Mamirolle

Ouverture tout public,

En périodes scolaires, les

- Mercredis de 10 h 30 à 12 h 00
- Vendredis de 15 h oo à 17 h oo
- Samedis de 10 h 30 à 12 h 00

Pendant les vacances scolaires, les

Samedis de 10 h 30 à 12 h 00

Sombr'saï Café



Situé 22 Grande rue, en face de la Poste, le Sombr'saï Café reste un lieu de détente privilégié pour les Mamirollais depuis des décennies. Même s'il tire son nom de l'union des deux anciens propriétaires, il a fait peau neuve en octobre 2013 avec l'arrivée de Stéphanie et Cyril. Le couple originaire de Fontain, est issu du commerce et de la restauration. Ils inaugurent ici leur première affaire, Stéphanie en est la gérante aidée par son époux.

Bien plus qu'un bar, ils vous proposent une petite restauration, travaillant les produits frais, à consommer sur place ou à emporter (Pizzas - pâte faite maison -, Paninis, knacks frites, bruschetta...).



Une offre traiteur peut également vous régaler avec des buffets variés froids et chauds pour vos repas d'an-

niversaire, baptême, mariage et toutes autres festivités, de 10 à 160 personnes, il vous suffit de les contacter pour les menus et le devis.

Pour des soirées de partage et de convivialité, vous pouvez profiter de l'écran géant et de « Bein sport » pour encourager vos équipes chaque week-end ou venir



aux soirées à thème organisées une fois par mois.

La prochaine aura lieu le 8 octobre 2016, le groupe « Melting Song » viendra chanter les années 80.

Commerce de proximité, le Sombr'saï fait aussi bureau de tabac avec vente de bijoux, confiseries et boissons fraîches. Une demande a été faite à la Française des jeux afin d'obtenir l'autorisation et les moyens de « tenter sa chance ».

Coté projet, Stéphanie et Cyril souhaiteraient devenir propriétaires et s'agrandir pour continuer de vous accueillir dans cet endroit chaleureux.

Cécile BOURGOIN

Sombr'saï Café

Ouvert toute la semaine de 8h3o à 13h45 et de 17h0o à 21h0o Fermé le dimanche midi et le mercredi soir Tél. 03 81 55 72 76 sombraï@orange.fr ou via Face book

Agenda





Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public

Coordonnées de la mairie

 Téléphone
 03 81 55 71 50²

 Fax
 03 81 55 74 61²

 Mail
 mairie@mamirolle.com²

 Blog
 http://mamirolle.over-blog.fr

Allo Urgence Mairie 07 85 47 80 78

Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot Responsable de rédaction : F. Martin Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin F. Le Barbenchon – S. Seyer Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

- o1/09/16: 8h3o Groupe scolaire Rentrée des classes 8h3o – 10 h oo - Cour de la Maternelle: Café-croissant d'accueil des parents d'élèves par l'Amicale des Parents d'Elèves avec info sur l'Amicale
- 03/09/16 : Forum des associations Commune de Mamirolle 10h00 à 12 h00 Salle des fêtes
- 03/09/16 : Portes ouvertes La Mancine 16h00 – 18h00 : Gymnase de Mamirolle
- 03/09/16 : Journée de rentréeESM HANDBALL 14h00 à 24h00 Gymnase de Saône

Fête du village, organisée par le Comité d'Animation

- 18/09/16 : Vide-grenier et animations Comité d'animation Inscriptions auprès de C. MAIROT, tél. 06 42 04 88 83 00 03 81 55 84 26
- 29/09/16 : Assemblée Générale Amicale des Parents d'Elèves
 20 h 30 Salle de l'ancienne mairie







Devinez où a eu lieu la sortie annuelle du CMJ?



..... Inscription située au dessus de l'entrée de la Poste